

Une récente histoire de la nation suisse

Autor(en): **Payot, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **5 (1897)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de quelques cents francs payés de sa poche, de réintégrer la Louve à Avenches, en sa qualité de tuteur des héritiers de son frère. Troisième phase de l'odyssée, et qui s'est prolongée une quinzaine d'années, tout comme la seconde : la Louve reposait paisiblement, sous son bahut, à l'entrée du jardin du préfet. Celui-ci n'en faisait nullement mystère et, à l'occasion, l'exhibait sans crainte.

Enfin, quatrième phase, le 30 novembre 1896, après une série de négociations et grâce à la bonne volonté des divers intéressés, la vieille Louve a franchi de nouveau le seuil du musée. L'Etat l'a payée 2000 francs ; c'est un joli denier, mais que nous voilà loin des 50,000, des 100,000 rêvés par son premier propriétaire ! En attendant qu'on lui trouve une place digne d'elle et de son poids, elle est déposée dans le corridor d'entrée, presque comme une suppliante. Et s'il y a encore, à en croire la rumeur publique, quelque vice de forme qui s'oppose à son entrée définitive dans le sanctuaire, ayons confiance : le chef du département de l'Instruction publique saura et voudra aplanir les dernières difficultés. Il est temps, il est plus que temps que cette odyssée de trente-cinq ans prenne fin : la Louve d'Aventicum a sa place marquée au musée d'Avenches, et nulle part ailleurs.

Eug. SECRETAN.

UNE RÉCENTE HISTOIRE DE LA NATION SUISSE

Le premier volume de l'*Histoire de la nation suisse*, de M. van Muyden, est terminé¹ ; il se compose de deux parties : les Origines et la Période héroïque, qui comprend encore les guerres d'Italie et s'arrête au seuil de la Réformation. Il faut louer dans cette œuvre la clarté répandue sur tous les sujets, la simplicité de l'exposition, l'art avec lequel l'auteur a su élaguer ce qu'il y a de trop

¹ Six livraisons.

touffu, dans notre histoire nationale et suivre sans écart l'arête faîtière des événements. M. van Muyden annonce dans sa préface qu'il s'est efforcé de « mettre le public en quelque mesure au courant des savantes recherches de nos compatriotes de la Suisse allemande », et de la Suisse romande, ajouterons-nous ; il y a pleinement réussi ; et vraiment, en parcourant ce volume, le lecteur, même le lecteur bien informé, voit ses connaissances augmentées et rectifiées ; il apprend, par exemple, qu'en 1887 la réputation de la reine Berthe a été vivement attaquée par l'historien Gisi, qui l'appelle épouse infidèle ayant de gros péchés à racheter, mais victorieusement défendue par M. de Wyss ; que, si l'on a cru longtemps que Gérard d'Estavayer avait provoqué Othon de Grandson pour des raisons personnelles ou intimes, c'était bien à tort : cette légende est due à la lecture étourdie d'un passage d'Olivier de la Marche, dans lequel on lit : « Cestuy messire Gérard d'Estavayer estait ung chevalier nourri et eslevé par le dit messire Othe de Grandson et avait moult tenu à luy, *mais, par aucune jalousie de sa femme*, il emprist cette vengeance et se bouta en gaige de bataille contre celluy qui l'avait nourry. » Or l'orthographe *femme* pour *fame* (renommée) se rencontre souvent au XVI^e siècle, et dans une autre copie manuscrite du même ouvrage on trouve *renommée* au lieu de *femme*... Plus loin encore, nouvelle erreur corrigée : Rodolphe Brun n'a pas assisté, comme on l'a dit, au combat de Tøttwyl ; la tradition prêtait au fameux législateur la lâcheté insigne d'avoir fui du champ de bataille et de s'être réfugié dans sa maison de campagne près de Zurich, et au peuple la couardise plus grande encore, que nous avons toujours trouvée monstrueuse et inconcevable, d'aller le chercher au son des trompettes et de le ramener triomphalement en ville... Plus manifeste encore l'erreur des historiens accordant créance à la chronique des chanoines de Neuchâtel, dont les soi-disant extraits de S. de Pury ne sont qu'un habile pastiche. L'explication du mot Ligue grise (Grisons) est moins convaincante : cette ligue serait non la ligue de ceux qui portaient sarreux, mais des *anciens* habitants : *grau* avait souvent, en effet, auparavant le sens d'ancien : aujourd'hui encore, dans la langue rhéto-romane, les habitants du pays s'appellent *grish* (en allemand : *grau*) par opposition aux colons étrangers qui sont venus plus tard habiter ces contrées ; *grish* ou *grau* désignerait ainsi l'autochtone qui prédominait dans la Ligue grise.

Nous ne voulons pas dire que le seul mérite de l'Histoire de M. van Muyden soit de l'avoir « mise au point » des derniers

travaux ; il en est d'autres encore qu'il nous plaît de louer en passant : intérêt des chapitres traitant de Lausanne, ville épiscopale, de l'architecture religieuse, de la question Guillaume Tell, reprise récemment par Gisler de Coire, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Kissling à Altorf, et jugée dans le sens orthodoxe et traditionnel ; — sobriété des notes paginales ; — exécution parfaite des nombreuses gravures qui illustrent l'ouvrage et lui donnent un grand attrait : à signaler notamment un portrait de Charles le Téméraire, d'après Roger van der Weyden, dont l'original est au musée de Bruxelles ; le noble duc porte le collier de la Toison d'or, l'ordre créé par son père Philippe le Bon à sa cour de Dijon ; la tête, coiffée d'une sorte de fez élevé, a je ne sais quoi de calme, de posé, de réfléchi, qui déroute un peu nos notions sur la nature emportée du grand duc d'Occident. Quel contraste avec la figure osseuse, à la fois tourmentée et comme figée par le désespoir et le courroux du Téméraire de Burnand, fuyant après Morat !

Mais tout est-il à louer ? non ; nombre d'affirmations nous ont paru contestables : est-il probable que le nom d'Helvetii rappelle la vie pastorale de nos ancêtres ? est-il juste de dire que l'usage du cheval n'a jamais contribué à faire avancer la civilisation ? qu'il n'est point un élément de développement, mais plutôt de recul ? que si l'on compare aujourd'hui encore les mœurs des différents peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et des deux Amériques, on peut remarquer que c'est chez les nations comme l'Arabe, les Gauchos et les Hongrois où ce « noble animal » est le plus en faveur, que le progrès des mœurs est le plus lent ? « C'est qu'en effet, ajoute l'historien pour éclairer son étrange théorie, l'usage du cheval favorise certains instincts d'indolence, de paresse, de flânerie, de grossièreté et de brutale combativité. » Autant de phrases, autant d'erreurs, croyons-nous ; mais passons et relevons encore quelques menus faits. Il ne faut point appeler, comme le fait l'auteur, la guerre des Anglais ou des Gallois, Gugelkrieg, mais Guglerkrieg ; il n'est pas exact de dire qu'en 1436, au moment où se prépare la guerre civile de Zurich, Schwytz convoite à la fois la Marche inférieure et la Marche supérieure : ce canton possédait en effet déjà le premier de ces territoires depuis le commencement du XV^e siècle. Il n'est plus admissible d'attribuer à Amédée VIII l'origine de l'expression : faire ripaille ; est-il naturel, en effet, qu'Amédée, qui venait de perdre une épouse tendrement aimée, se soit retiré dans un couvent pour y mener joyeuse vie ? et s'il avait gaîment passé ses jours à l'ombre du cloître, le concile de Bâle

aurait-il appelé au trône pontifical ce prélat qu'il aurait fallu laisser dans son abbaye de Thélème ? Le répertoire chronologique devrait être revu : quelques dates importantes manquent, comme 887 : Fondation du royaume de Bourgogne. A propos de la victoire remportée par les Helvètes sur Cassius, pas un mot de l'erreur des historiens qui, naguère encore, plaçaient, sur la foi d'un mauvais manuscrit de Tite-Live, le lieu du combat près du lac Léman, dans le pays des Allobroges, et non dans le voisinage de l'Océan, dans la région des Nitiobroges. Ce n'est pas non plus donner une idée bien nette du Stanzerbrief que de dire simplement que d'après cet acte les rançons et le butin devaient être, après chaque guerre, partagés à proportion du nombre des gens que chaque canton, ville ou pays auraient mis en ligne. Cette stipulation se trouvait déjà dans le Convent de Sempach ; celui de Stanz n'y a-t-il donc rien ajouté ? oui, certes : à savoir que pour les pays conquis tous les cantons, petits ou grands, auraient les mêmes droits à leur administration : excellente mesure qui mit fin aux réclamations incessantes des Lænder. Nous devons faire enfin une légère réserve pour le style : il est net, correct, nous en convenons, mais il manque aussi de brillant, les ailes et le souffle lui font parfois défaut, et nous avons vainement cherché une page de belle envolée, où l'on sente comme palpiter la vie et battre le cœur de l'écrivain.

Et pourtant l'œuvre de M. van Muyden est forte et saine ; l'auteur, dans la préface, l'appelle une compilation ; c'est trop, beaucoup trop de modestie ; ce livre vivra ; il sera lu avec un grand intérêt par tous les amis de notre histoire nationale.

E. PAYOT.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

M. Arthur Piaget, le très savant professeur de langues romanes de l'Académie de Neuchâtel, a trouvé à la Côte-aux-Fées un intéressant cahier contenant un certain nombre de **prières** et de **secrets** copiés en 1803 par un habitant de cette contrée, nommé David Tattet. Plusieurs de ces prières sont très suggestives et montrent que si le protestantisme fut adopté par nos ancêtres, ceux-ci n'en continuèrent pas moins à garder fidèlement quelques-unes de leurs anciennes croyances et à invoquer pendant longtemps encore la Vierge et les saints en faveur de leurs biens et de leurs bestiaux. Voici un des exemples les plus curieux de ces prières que